

FAITS SAILLANTS SUR LES SUBVENTIONS POUR LES BESOINS DES ÉLÈVES DE 2009-2010

Le 26 mars 2009

Des écoles publiques fortes sont au cœur d'une économie concurrentielle. C'est pourquoi le gouvernement de l'Ontario augmente le financement de l'éducation, pour la septième année scolaire consécutive, grâce aux Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

Malgré la baisse des effectifs et l'environnement économique difficile, le gouvernement de l'Ontario continue d'investir dans l'éducation et a augmenté son investissement annuel de plus de 5 milliards de dollars, soit 34 pour cent, depuis qu'il est au pouvoir.

FAITS IMPORTANTS

- Les SBE sont le financement annuel que le ministère de l'Éducation fournit aux conseils scolaires pour appuyer les programmes et services éducatifs, la dotation en personnel et les installations scolaires.
- Les SBE de 2009-2010 augmentent, passant à 19,8 milliards de dollars – soit, une hausse de près de 600 millions de dollars (plus de trois pour cent) par rapport à l'année dernière.
- Selon les projections, le financement par élève pour 2009-2010 augmentera, passant à 10 450 \$; ce qui correspond à une hausse de plus de 414 \$ par élève – plus de quatre pour cent – comparé à l'année dernière. Cela représente une augmentation de plus de 3 000 \$ par élève depuis 2002-2003 – soit une hausse de 42 pour cent.

POINTS SAILLANTS SUR LE FINANCEMENT

- **Accroître le financement du personnel dans les écoles**
 - 555 enseignants spécialisés de plus à l'élémentaire – dans des domaines comme l'éducation artistique – pour appuyer 10 minutes de temps de préparation de plus par semaine;
 - 126 enseignants de plus de la 4^e à la 8^e année pour réduire le nombre d'élèves par classe;
 - 211 employés de bureau de plus dans les écoles élémentaires pour accroître le nombre d'adultes dans les écoles;
 - 593 concierges de plus pour que les écoles soient plus propres et plus sécuritaires;
 - 400 membres de personnel de soutien professionnel et paraprofessionnel de plus pour aider les élèves à risque et ceux qui ont des besoins particuliers;
 - 129 enseignants de plus au secondaire pour appuyer les programmes élaborés à l'échelon local.
- **Soutenir la paix et la stabilité**
 - De meilleurs salaires et avantages sociaux seront financés pour tout le personnel, selon les ententes cadres provinciales quadriennales conclues récemment.

- **Suivre la hausse des coûts et de l'inflation**
 - On affectera à l'Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires un financement additionnel de près de deux pour cent afin de veiller à ce que l'espace scolaire reste abordable aux familles ontariennes pour y faire des activités après les heures de classe.
 - L'électricité, le gaz naturel, les assurances et les autres nécessités indispensables au fonctionnement des écoles bénéficieront d'une hausse de financement de deux pour cent.
 - Le financement des coûts du transport des élèves – qui comprend l'essence et l'entretien – sera accru de deux pour cent.

POINTS SAILLANTS DE L'AMÉLIORATION DES PROCESSUS

- L'examen des opérations des conseils scolaires cernerá les meilleures pratiques et aidera les conseils à mieux gérer l'entretien des écoles, les ressources humaines et les autres éléments de la planification extrascolaire.
- Les conseils scolaires continueront de bénéficier du soutien nécessaire pour améliorer la capacité de gestion du transport des élèves.
- Un Comité d'experts en matière de normes d'immobilisations scolaires a été mis sur pied. Ce comité élabore un manuel des meilleures pratiques concernant la conception et la construction des écoles et donne des conseils sur plusieurs initiatives écologiques.
- Les conseils scolaires bénéficieront d'un soutien pour améliorer leur processus de vérification interne et pour créer des comités de vérification comprenant des représentants externes afin d'assurer une meilleure gestion des fonds.
- Des mesures d'économie de coûts seront mises en œuvre dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne l'achat de manuels scolaires et d'ordinateurs, le perfectionnement du personnel et la baisse des effectifs.